

**ACCUEIL DES ENFANTS DES PERSONNELS MOBILISÉS
PENDANT LA CRISE SANITAIRE**

**CONTINUE DE L'ACCUEIL
PENDANT LES CONGES SCOLAIRES**

Madame, Monsieur,

Pendant les congés scolaires, l'accueil des enfants des personnels mobilisés par la crise sanitaire se poursuit.

Cet accueil est organisé par la municipalité ou un regroupement de communes.

Pour connaître le lieu et les horaires de cet accueil :

→ Prendre contact avec la mairie

ou

→ Inscrire son enfant sur le site CAF : monenfant.fr

ou

→ Téléphoner au 05 16 52 68 09 – cellule DSDEN (de 10h à 17h)

La direction de l'école